



HAL
open science

Une guerre, des monuments : lieux de mémoire et patrimoine de l'île de La Réunion

Bernard Vandepas

► **To cite this version:**

Bernard Vandepas. Une guerre, des monuments : lieux de mémoire et patrimoine de l'île de La Réunion. Travaux & documents, 2004, Éléments pour la connaissance de l'histoire et de la géographie de La Réunion. Vol. 1 : Histoire, 21, pp.71–89. hal-02181290

HAL Id: hal-02181290

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02181290>

Submitted on 19 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une guerre, des monuments : lieux de mémoire et patrimoine de l'île de La Réunion

BERNARD VANDEPLAS¹

Résumé : Les Réunionnais, peuvent sous certains angles être vus comme le modèle d'intégration à une identité nationale. A l'armistice la population célèbre la victoire. « Ils ne sont pas morts pour rien » les enfants de La Réunion. Dans un mouvement unanime des monuments se dressent pour célébrer nos morts. Dès lors les monuments de la Grande Guerre font partie intégrante du patrimoine réunionnais. Comment comprendre aujourd'hui cette mémoire de 14-18 qui unit La Réunion à la nation française ?

Mots-clés : La Réunion, identité nationale, la Grande Guerre, mémoire, patrimoine.

INTRODUCTION

Les Réunionnais population d'origines diverses, aujourd'hui en partie mêlées, peuvent sous certains angles être vus comme le modèle français d'intégration à une identité nationale.

Avant d'être un département français en 1946, l'île fut une colonie française et elle donna à la « mère patrie » ses enfants pour combattre sur le sol de la métropole. Si la guerre entrave fortement les relations de la colonie avec l'extérieur, elle provoque une plus-value importante des prix de vente tant à l'importation qu'à l'exportation. « La Réunion se retrouve dans une situation économique critique avec une production sucrière qui subit la crise du fret »². Comme le note A. Scherer : « A la fin de la guerre les grands propriétaires, usiniers, les commerçants, se trouvaient pour la

¹ Bernard Vandeplas, docteur en Histoire contemporaine, chargé de cours à l'Université de La Réunion, et enseignant en histoire-géographie au lycée Lislet Geoffroy de Saint-Denis. Spécialiste d'histoire locale, l'auteur a publié de nombreux articles dans la Revue du Rouergue, la Revue de la Haute-Auvergne.

² Yvon Combeau, Prosper Eve, Sudel Fuma, Edmond Maestri, *Histoire de La Réunion de la colonie à la Région*, Editions Sedes, Université de La Réunion, CRESOI, 2001, 176 p.

première fois depuis soixante ans à la tête de capitaux importants »³. A l'opposé la hausse considérable du riz provoque et accentue le malheur des plus humbles⁴. Pourtant, à l'annonce de l'armistice la population dans son ensemble célèbre la victoire.

Ne pas oublier⁵ : « Ils ne sont pas morts pour rien » : qu'ils soient de Béthune, d'Aurillac, de Caen, de Quiberon, de Béziers ou des anciennes colonies comme La Réunion. En effet, si nous vivons toujours en démocratie n'est-ce pas grâce au sacrifice de ces hommes ?

Monument national, monument mémoire : nous suivons l'historien Pierre Nora qui écrit : « La disparition rapide de notre mémoire nationale appelle aujourd'hui un inventaire des lieux où elle s'est électivement incarnée et qui, par la volonté des hommes ou le travail des siècles en sont restés comme ses plus éclatants symboles. » Les monuments aux morts de la « Grande Guerre » en font partie. Les enfants de La Réunion « morts pour la France » ne peuvent être abandonnés dans une mémoire figée qui serait le signe de l'oubli. Que ces monuments revivent dans le cœur de nos jeunes générations. Que ces monuments servent de repère et d'apprentissage de la citoyenneté.

Le souvenir n'est pas un repli vers le passé, mais plutôt un pas vers la compréhension du présent. Mémoire vivante et non pas morte, les monuments aux morts pourraient servir de balises, c'est-à-dire de points de repère pour apprendre et comprendre notre XXI^e siècle. Comme le montre Martine Fournier on assiste aux « réveils de la mémoire ». Elle souligne avec force et raison que : « la mémoire collective, élément essentiel de l'identité des groupes sociaux, fabriquée en fonction des enjeux du présent, a longtemps été liée en France à la construction nationale. Depuis quelques décennies pourtant, chaque groupe revendique sa propre interprétation du passé. Ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes aux historiens... »⁶.

En effet, comment peut-on comprendre aujourd'hui cette mémoire de 14-18 qui unit La Réunion à la nation française ? Si la

3 Andrée Scherer, *La Réunion*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? », 1985, p. 86. Cité par Yvon Combeau, *op. cit.*, p. 97.

4 ADR, 1 pers 82, *Journal « Le Progrès »*, 17 novembre 1915 : « La population pauvre de La Réunion n'a jamais autant souffert que depuis août 1914, et que loin de souhaiter que la guerre dure, elle verrait avec joie la fin de ce terrible drame qui désole tant de mamans et tant d'épouses, et qui lui rend le poids de la vie bien plus lourd à porter », cité par Prosper Eve, *La première guerre mondiale vue par les poilus réunionnais*, éditions CNH, 1994, 208 p.

5 Dans le but de ne pas oublier, j'ai dirigé en 2001 une exposition au C.D.I. avec mes élèves de 1^{er} L2 du Lycée Lislet Geoffroy, dont le titre était : « Un lieu de mémoire, les monuments aux morts de 1914-1918 à La Réunion ».

6 Martine Fournier, article publié dans la revue *Science Humaine* hors-série n° 36 de Mars-avril-mai 2002, sous le titre : « Les réveils de la mémoire », p. 78.

« mémoire collective » du groupe ne se réduit pas à la juxtaposition de souvenirs individuels⁷, elle est le résultat d'un « travail socialisé de réduction de la diversité des représentations possibles »⁸. Pour M. Halbwachs, la mémoire est un élément essentiel du lien social, une fabrication des sociétés qui choisissent dans leur passé les éléments à partir desquels se construisent les identités collectives⁹. Pierre Nora dans son introduction aux lieux de mémoire¹⁰ dira en d'autres termes la même chose : « il y a autant de mémoires que de groupes ». Cependant, l'ensemble réunionnais n'a-t-il pas construit en partie sa propre identité française à partir de cette mémoire reconnaissante ? Reconnaissance des morts pour « la patrie mère », qu'il soit noir ou blanc, mémoire collective ciment d'une identité, célébrations du souvenir pour ne pas oublier et ainsi assurer la continuité entre le passé et le futur.

La continuité de l'idée France en métropole et outre-mer passe nous semble-t-il par l'obligation de mémoire. Une mémoire constructive, ouverte, à la fois multiple et indivisible pour que « l'invention de la France ¹¹ » poursuive son chemin à La Réunion comme en métropole. Les monuments aux morts sont un des éléments de cette « intégration à la française ¹² ». Dans leur avant-propos à *L'Invention de la France* (1981), Hervé Le Bras et Emmanuel Todd formulent que « La France qui combine unité administrative et diversité anthropologique, est, en Europe et probablement dans le monde, une exception historique »¹³. La Réunion semble s'intégrer à ce modèle, à cette invention. Les monuments de la Grande Guerre font partie intégrante du patrimoine réunionnais¹⁴ et par extension métropolitain. Ils participent pleinement au devoir de mémoire.

7 Martine Fournier, *op. cit.*, p. 81.

8 Voir M. C. Lavabre, « Maurice Halbwachs et la sociologie de la mémoire », *Raison présente*, n° 128, 1998, cité par Martine Fournier, *op. cit.*

9 Martine Fournier, *op. cit.*, p. 81.

10 Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, 7 volumes, Gallimard, 1984-1992.

11 Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, *L'invention de la France atlas anthropologique et politique*, Le Livre de poche, Pluriel, 1981.

12 Brigitte Krulic, *La Nation, une idée moderne*, Editions Ellipses (collection « Grands Enjeux »), 1999, 176 p.

13 Hervé Le Bras et Emmanuel Todd, *op. cit.*, p. 8, cité par Brigitte Krulic, *op. cit.*, p. 83.

14 Voir l'ouvrage *Le patrimoine des communes de La Réunion*, n°974, éditions Fllhic, 2000, 509 p.

LA GUERRE DE 1914-1918¹⁵

Le 2 août 1914 la mobilisation est annoncée à Saint-Denis de La Réunion.

« C'était le dimanche soir (...) au théâtre de Saint-Denis, on donnait *La petite mariée*. Les musiciens au nombre desquels je me trouvais, échangeaient leurs impressions. Dans l'air flottait ce je ne sais quoi qui précède les grands événements. Les poitrines étaient oppressées et chacun semblait chercher dans le regard de son voisin la solution du problème de l'avenir. Une même pensée absorbait la salle tout entière : la guerre éclaterait-elle ?

Tout à coup, dans la rue, près de la gendarmerie, un clairon sonne la générale. On croit tout d'abord à un incendie, car il était coutume, à cette époque, d'annoncer le feu par une sonnerie semblable. Mais l'on apprend aussitôt, hélas, que c'était la mobilisation, et le clairon parcourt la ville accompagnée d'une jeunesse enthousiaste.

Après les premiers moments de consternation, les artistes reprennent leurs esprits. Que vont-ils faire ? Et aussitôt, il est convenu que le spectacle aurait lieu, mais qu'avant le lever de rideau, on chanterait la Marseillaise. Les spectateurs debout, écoutent dans un profond recueillement l'hymne national, puis manifestent à haute voix leurs sentiments patriotiques.

A la fin du spectacle, la troupe, alors au grand complet, car les artistes qui ne jouaient pas étaient accourus, entonne à nouveau le chant de Rouget de l'Isle. Des tonnerres d'applaudissements répondent à ce geste¹⁶ ».

Très rapidement, tout comme en métropole, la nouvelle se propage comme « une traînée de poudre ». A Salazie :

« Les cloches avaient joyeusement vibré dans le cirque de Hell-Bourg, entre les pics impassibles aux senteurs de fougères et de mousse (...) A pas lents, les familles étaient descendues à la chapelle enfoncée au bas du village dans les bambous et les aubépines en fleurs (...) Là, les choses d'Europe n'avaient eu que de faibles échos. L'on croyait qu'elles s'arrangeraient comme naguère. Alors l'on s'était laissé aller à la bonté de vivre dans cet endroit plein de douceur. A cette attitude, du reste, les intérêts et les passions des hommes s'évaporent à l'approche des sommes : on y oublie.

15 Voir les tableaux ci-joints : Les contingents des colonies sur les fronts européens - Le nombre des blessés et mutilés de la Grande Guerre à La Réunion - Pourcentages « des morts pour la France » (colonies) - Les exemptions à La Réunion et « les morts pour la France ». D'après le mémoire de maîtrise de Michel Geffroy, « Les poilus de Bourbon : les Réunionnais pendant la guerre de 1914-1918 », 317 p., 1991, sous la direction de M. C. Wanquet, professeur à l'Université de La Réunion.

16 Michel Geffroy, *ibid.*, citation (p. 70-71), d'après l'ouvrage de A. Jacob De Cordemoy, *L'île de La Réunion et la Grande Guerre*, Bulletin de l'Académie de La Réunion, 1939, vol. 16, p. 27-62.

Mais voici qu'à la terrasse du vieux bureau de poste, dans la grand'rue, des gens s'interpellent, s'agitent, discourent. Qu'est-ce donc ? Le câble vient d'apporter la terrifiante nouvelle : c'est la guerre ! Que le village changea bientôt d'aspect ! Ainsi que dans un centre de dépression, les nuages se précipitent violents et bruyants, les sentiments les plus chauds, les plus troublantes images envahirent les cœurs et les esprits. L'exubérance de la race éclate, la petite paroisse entre en frénésie¹⁷ ».

Les événements s'accélérent et dès le lendemain, les murs se couvrent d'affiches, les journaux publient les ordres de mobilisation. Les premiers mobilisés se présentent le 7 août au matin à Saint-Denis. Sur 830 hommes examinés, seulement 513 sont mobilisés, les autres sont exemptés pour diverses causes physiques.

Les journaux, les élus, les différentes assemblées et organisations politiques et syndicales donnent un élan patriotique à la population, à l'exemple de cette motion patriotique du Comité fédéral du parti radical et radical-socialiste de l'île de La Réunion le 11 août 1914 :

« Considérant que sans déclaration de guerre, l'Allemagne a commencé les hostilités contre la France, adresse à la Mère-Patrie et à son représentant dans la colonie, au nom de la population républicaine, l'expression de son entier dévouement et des vœux ardents qu'il forme pour le succès des armes françaises, c'est-à-dire du droit et de la liberté ; adresse également avec émotion, aux représentants des nations amies, belligérants et neutres, l'expression de sa gratitude ; félicite la population de la colonie d'avoir répondu avec enthousiasme à l'ordre de mobilisation ; demande à tous les citoyens de faire trêve de leurs dissensions politiques pendant la durée de la guerre, fait appel au patriotisme et à l'humanité des commerçants pour épargner un surcroît de souffrances à la population par une hausse injustifiée et arbitraire du prix des denrées d'alimentation¹⁸ ».

Que penser de l'élan patriotique des populations agricoles de l'île ? Présent certes, par l'influence de la presse et des autorités administratives et autres organes, mais en fait est-il totalement ancré dans chaque homme ? On peut en douter, mais la mobilisation de 14-18 contribue et accentue l'ancrage déjà en marche de l'idée d'appartenance à la Nation française dans les populations de l'île de La Réunion.

De l'enthousiasme des premiers jours d'août 1914, il ne reste rien en 1916. Seules la tristesse et l'amertume trouvent place. J.V. Payet

17 C. Foucque, Quelques notes et souvenirs, 1914-1918, Bulletin de l'Académie de La Réunion, 1927-1928, vol. 9, p. 155-208. Cité par M. Geoffroy, *op. cit.*, p. 71-72.

18 A. D. R., R 50, Manifeste du 11 août 1914 publié dans l'ensemble de la presse réunionnaise, cité par M. Geoffroy, *op. cit.*, p. 85-86.

raconte l'incorporation et le départ en train d'un conscrit de cette année 1916 : « (il) se rendit à la caserne Lambert... Dans la vaste cour envahie d'herbes, sur une voie nouvellement établie, un train, délavé par la pluie, attendait, toutes portes ouvertes, derrière deux locomotives qui crachaient de grosses fumées noires et puantes. L'appel du contingent se fit interminable, coupé de jurons, de cris de colère, tout de même mêlés d'aménité peut-être pour cacher l'émotion. Huit cent quatre-vingt-sept hommes se rangèrent en colonnes par quatre, tant mal que bien. Ils défilèrent les yeux humides, bombant quand même le torse, lançant des adieux rauques aux parents et aux amis et se placèrent face à la rame des wagons.

Un coup de sifflet enfin, et ce fut la ruée aux voitures. Le triste départ ! Sous un ciel gris, parmi la rumeur des sanglots contenus de la foule. Où donc étaient les brillantes manifestations officielles des premiers mois de mobilisation, avec discours des autorités, musique, distribution de fleurs et de cigarettes ? La guerre se faisait longue. Les départs effectués tous les mois avaient lassé l'éloquence de ceux qui restaient - courageusement - à leur poste, ennuyé la générosité bon marché des belles élégantes. Les locomotives poussives haletèrent, grimacèrent et, avec un bruit de ferraille, tout ce train s'ébranla, gémissant. Les adieux partirent des portes où des visages grimâçaient des sourires (...) ¹⁹. L'enthousiasme des premiers jours n'est plus qu'un souvenir et la colonie comme la métropole s'enfonça dans la résignation. Néanmoins, La Réunion et les Réunionnais ont su être présents durant l'ensemble du conflit, pour soutenir « la mère patrie ». Tout comme en métropole le bilan est lourd pour La Réunion. Sur les 14616 déclarés aptes, 14423 sont mobilisés et partent vers Madagascar. Un certain nombre sont maintenus sur place et 10090 partent vers l'Europe. En métropole, 6936 Réunionnais sont incorporés dans les régiments mais seuls 5950 seront engagés sur le front, les autres rejoignent les usines et arsenaux. Sur ces 5950 soldats de l'île de La Réunion, 750 sont déclarés morts pour la France dont 491 tués au combat ²⁰. On comprend dès lors la joie manifestée par tous lors de l'annonce de l'Armistice du 11 novembre 1918. L'épreuve prenait fin. « Un soulagement inexprimable se produisit : les cœurs battirent aussi fort que le 2 août 1914 » ²¹. La population n'espérera plus que le retour de ses poilus. Il faudra attendre encore longtemps, les derniers ne rentreront qu'en 1920.

19 J. V. Payet, *Récits et traditions de La Réunion*, Paris, l'Harmattan, 1988, 210 p. Cité par M. Geffroy, *op. cit.*, p. 164-166.

20 M.C. Geffroy, *op. cit.*,

21 A. Jacob De Cordemoy, *op. cit.*, p. 57.

LA VICTOIRE

« La guerre s'est achevée dans le grand vacarme des cloches. Pour hurler leur joie à l'annonce de l'événement tant attendu, des hommes ont dansé, bu, défilé et chanté. Ce tumulte opposé au silence des autres assommés par l'humiliation forme le camp des vainqueurs. Il marque l'étrange victoire de ceux qui pourtant ont tant perdu. Pour un temps, l'ivresse nationaliste aveugle, imposant une même attitude et un seul discours. L'armée est partout, elle est le pays, la nation »²².

L'annonce de l'Armistice est accueillie en France et dans les colonies, notamment à l'île de La Réunion, par un enthousiasme souvent délirant. La joie de la fin combinée avec la fierté de la victoire conduit à une sorte de sommet de la communion nationale dont l'île n'est pas écartée en tant que colonie faisant partie de « l'empire vainqueur ». En France, le président du Conseil se fit l'écho de cette communion nationale par ces paroles : « Honneur à nos grands morts qui ont fait cette victoire... Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours le soldat de l'idéal »²³.

« Une joie, un enthousiasme, une communion assombris par le souvenir des morts, dont on ne connaissait pas encore le chiffre terrifiant – le nombre des brassards noirs dans les foules célébrant la victoire en portait témoignage –, et aussi par les ravages de la grippe espagnole²⁴ qui avait connu son apogée au mois d'octobre (200 000 morts en France, dont la moitié de soldats) »²⁵.

La presse réunionnaise se fait l'écho de cet enthousiasme, on peut lire dans le numéro 2228 du lundi 11 novembre 1918 : *La Victoire*. Titre classique mais significatif de l'attente de tous. Voici comment celle-ci est annoncée :

22 Yves Pourcher, *Les jours de guerre : la vie des français au jour le jour 1914 – 1918*, éd. Pluriel, 543 p. 1995.

23 Jean-Jacques Becker, Serge Berstein, *Victoire et frustrations 1914-1929*, éd. Point Seuil Histoire n°12, 455 p., 1990.

24 Daniel Vaxelaire, *op. cit.*, p. 544-545. « Le virus arrive à bord d'un bateau, le Madona, qui rapatrie 1600 permissionnaires en mars 1919... A partir du 12 avril, de 10 à 15 personnes meurent chaque jour à Saint-Denis, elles sont 50 le 18 avril, 140 le 26 avril... Les autres communes sont plus ou moins touchées ». Saint-Denis, 1900 morts soit 8% de la population ; Sainte-Marie, 250 morts soit 3,7% de la population ; Saint-Pierre, 907 soit 3,1% de la population, Le Port, 300 soit 7,6% de la population etc « Le 11, un bref mais violent coup de vent balaie le Nord et l'Est, débarrassant l'île des derniers miasmes. Fin de l'épidémie qui aura fait, selon les estimations, de 600 à 15000 morts ».

25 *Ibidem*, p. 137.

« C'est elle. C'est elle-même. Le Kaiser a abdiqué. La République est proclamée en Bavière... L'Armistice tel qu'il a été signé ce matin est terrible pour nos ennemis, on peut en être sûr. Il sauve peut-être les armées allemandes d'un désastre sans précédent, mais ce n'est qu'afin de les réserver pour la guerre civile... La République triomphe. La France sort grande et retrempee de la longue, de la cruelle épreuve. Nos sacrifices touchent à leur terme. Gloire à ceux qui sont morts pour elle. Gloire à ceux à quelque rang, à quelque endroit que ce soit, qui ont donné au droit la victoire. Leur gloire est la nôtre : elle rejaillit sur tous les enfants de la France à perpétuité et sur tous nos ancêtres, qui sont aussi la France. Vive la France ! Vive la République ! »²⁶.

A la page deux du même journal on peut également lire : « A Saint-Paul sitôt réception de la nouvelle de l'abdication du Kaiser une manifestation spontanée se produisit. La musique fut réunie. Aux accents de la Marseillaise on parcourut la ville... »²⁷.

Le lendemain le même journal confirme l'Armistice qui a été officiellement annoncé la veille à 7 heures du soir. Cette annonce a provoqué à Saint-Denis un grand enthousiasme. « Des groupes de manifestants clairons et drapeaux en tête défilèrent aussitôt dans les rues de la ville. A 8 heures les cloches des églises carillonnèrent à toute volée. La place de la cathédrale fut bientôt encombrée d'une foule immense dont beaucoup se joignirent aux manifestants qui descendaient la rue de Paris pour se rendre au gouvernement où, devant les grilles, on chanta la Marseillaise, acclamant le représentant de la France quand celui-ci parut à son balcon... Dans une heureuse improvisation M. Duprat félicite la population des nobles sentiments qui ont enfanté cet enthousiasme auquel il est très sensible. Il présente la victoire comme le prix d'incessants efforts, du labeur, de la ténacité, de l'héroïsme des armées françaises et alliées et aussi de la patience résolue, de l'admirable attitude des populations de l'arrière. Il a une pensée pour tous ceux qui ont disparu et qui ne reviendront plus, dont le sacrifice est le prix de cette victoire à laquelle nous devons de pouvoir revenir sur le néfaste traité de 1871. Et il termine en conviant la foule à crier avec lui « Vive la France ! Vive la République ! Vive l'Angleterre ! Vivent les Etats-Unis d'Amérique ! Vive l'Italie ! Vive la Belgique ! Vive la Serbie ! Vivent les Réunionnais !

Comment décrire l'enthousiasme des assistants ? Ce ne fut qu'une ovation continue. Le cortège se remet en marche vers la Banque de La Réunion. Au consulat d'Italie la gâté redouble. On se rend ensuite

26 A. D. R. journal *Le peuple*, n° 2228, du lundi 11 novembre 1918.

27 *Ibidem*.

chez le président du Conseil Général... Jusqu'à fort tard dans la nuit la manifestation a continué. Voilà une soirée dont on gardera un ineffaçable souvenir. Le peuple avec son impulsion instinctive a su organiser, seul, cette manifestation simple et touchante qui est allée au cœur des patriotes²⁸ ». L'enthousiasme est à son comble, la guerre est enfin terminée, la victoire est un fait, la gloire aujourd'hui et dans le futur pour la Nation qui a fait corps. Certes tous le disent mais les discours et les pensées de tous reviennent constamment sur les morts, leurs sacrifices, la douleur de cette épreuve qui marque et marquera les hommes dans le plus profond d'eux-mêmes dans le présent et pour l'avenir. Qu'ils soient de la métropole ou de La Réunion les poilus de 14-18 prennent conscience que quelque chose a changé, rien ne sera plus tout à fait comme avant. Le XX^e siècle s'en trouve dès lors profondément modifié. Après les combats, la violence, le recueillement puis le culte des morts prennent place dans une société qui ne se remettra pas de ce carnage dont on ne mesure pas encore l'ampleur le 11 novembre 1918. La Réunion comme « la mère patrie » fait place au culte du souvenir, de la mémoire, celle des morts de la « Grande Guerre ».

Le 11 novembre est la journée de la victoire pour les survivants, mais également la première journée du souvenir des morts de ce conflit qui n'avait pas eu son pareil depuis que l'homme existe. « Un lien de sang se resserre entre la France et sa colonie »²⁹. Un lien de sang certes, mais également un lieu de mémoire, une mémoire commune continue de se forger entre la métropole et l'île de La Réunion.

On peut se demander quel a été le poids du conflit et de ce lieu de mémoire matérialisé par les monuments aux morts de 1914-1918, dans le processus d'intégration à la Nation française de cette colonie qui deviendra non pas par hasard – un département français en 1946.

MONUMENTS ET MEMOIRE

« Sans doute cette guerre fut-elle, de toutes, la plus "grande". La nation tout entière mobilisée, huit millions d'hommes – un Français sur cinq – sous les drapeaux, un million quatre cent cinquante mille morts, presque toutes les familles endeuillées : la généralisation des monuments est à l'image du traumatisme, et toutes les communes n'en auraient sans doute pas élevé, si elles n'avaient toutes eu à y graver le nom de plusieurs de leurs enfants »³⁰.

28 A. D. R. journal « Le peuple », du mardi 12 novembre 1918.

29 Daniel Vaxelaire, *L'histoire de La Réunion de 1848 à 2000*, éd. Orphie, tome 2, p. 541, 2000.

30 Antoine Prost, *Les monuments aux morts : Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ?*

La Réunion ne fait pas exception à cette règle qui s'instaure spontanément, même si certaines communes doivent attendre de longues années et d'autres conflits meurtriers pour qu'un monument soit élevé en souvenir des héros morts pour la France en 1914-1918.

L'édification des monuments est étroitement liée aux citoyens et municipalités, puis à l'Etat. Cependant, les subventions de celui-ci sont souvent modestes et les revenus des communes peu importants à La Réunion, d'où peut-être un fort important retard pour l'édification de certains monuments. Néanmoins, des communes et citoyens réunionnais s'empressent comme ceux de métropole dans l'élaboration d'un projet puis de la construction d'un monument aux morts. On peut lire par exemple dans un courrier que le maire de Saint-Paul adresse au gouverneur le 6 février 1918 qu'un projet d'édification d'un monument aux morts est déjà dans les faits. En effet, dès le 28 décembre 1917 « sur la proposition de M. Lucas second adjoint, a nommé une commission de 9 membres à l'effet d'étudier les moyens susceptibles de permettre à la commune d'ériger sur la place d'armes, un monument à la mémoire des soldats de Saint-Paul morts au champ d'honneur pendant la guerre actuelle »³¹. La construction et l'inauguration du monument se feront plus tard, mais il est intéressant de noter qu'à La Réunion comme en métropole des communes se manifestent alors que le conflit n'est pas encore terminé et que la guerre est loin d'être gagnée par la France. Déjà la nécessité de mémoire se fait sentir, ce qui peut d'ailleurs expliquer en partie l'ampleur du mouvement d'érection de monuments du souvenir lorsque la guerre prendra fin. Cependant la plupart des lieux du souvenir de 14-18 ne se fait pas tout de suite à La Réunion. Les communes sont pauvres et les habitants, faute également de ressources, ne peuvent prendre en charge une telle dépense dans l'immédiat. C'est pourquoi la construction et l'inauguration des monuments s'étalent dans le temps pour un grand nombre d'entre eux. A Saint-André le maire écrit : « que ma commune se propose de mettre à exécution le projet d'érection d'un monument aux morts de la Grande Guerre. A cet effet je viens vous demander si vous ne voyez aucun inconvénient à ce que ce monument soit placé au milieu de la route nationale, face à la mairie... »³². Quelques semaines plus tard, le maire constatant que l'emplacement du monument poserait problème écrit de nouveau au gouverneur en ces termes :

« Je me permets de vous soumettre une variante qui fait l'objet du plan ci-joint et au moyen duquel vous constaterez qu'à la faveur d'une enclave

31 A. D. R. 20 222, Le maire de Saint-Paul à Monsieur le Gouverneur, le 6 février 1918.

32 A. D. R. 20 96, Le maire de Saint-André à Monsieur le Gouverneur, le 22 juillet 1936.

dans la partie du cimetière qui fait face à la mairie, on peut édifier le monument en question d'une manière suffisamment ostensible et esthétique »³³.

Un peu plus tardivement encore, par exemple, la commune du Tampon, par l'intermédiaire de son maire, demande que la construction du futur monument aux morts, cette fois-ci des deux guerres, soit entrepris par « l'école annuelle d'apprentissage de la colonie »³⁴. La réponse de l'ingénieur est négative, ce qui montre toutes les difficultés que peut rencontrer une commune pour l'érection d'un monument faute de moyens propres. Les raisons invoquées sont les suivantes :

« En principe, l'école manuelle pourrait se charger de l'exécution du monument que vous envisagez, sous réserve que l'ouvrage ne soit pas trop important et qu'un délai soit accordé en tenant compte du programme de l'école, dont le but principal est de former les futurs ouvriers et non d'exécuter des ouvrages. Quant à l'établissement proprement dit du projet, l'école ne peut se charger de le faire »³⁵.

La réalisation des projets demande du temps et des moyens même si une volonté réelle existe bien de la part des habitants, des maires et surtout de ceux qui ont survécu au conflit. Pour certains villages de l'île comme par exemple celui de Bois-de-Nèfles Saint-Paul il aura fallu attendre la fin du XX^e siècle pour voir enfin l'érection d'un monument du souvenir de la « Grande Guerre » et des autres conflits qui lui ont succédé. Le Journal de l'île titre :

« Un symbole dédié au souvenir : la mémoire des victimes des différents conflits sera désormais honorée à Bois-de-Nèfles Saint-Paul. Sur ordre de la municipalité, un monument aux morts a été édifié au sein du village. Une matinée chargée d'émotion pour la cérémonie inaugurale »³⁶.

On peut lire ensuite le compte rendu de la journée qui montre encore tout l'intérêt d'un tel acte pour ne pas oublier notamment ceux de 14-18 et leurs malheureux successeurs. Le journaliste écrit : « On se serait cru au cœur d'un 14 juillet. Fanfare jouant la Marseillaise, militaires, élus, puis dépôt de gerbes devant la grande foule. Entre défilé militaire et vin d'honneur, le monument aux morts du village récemment construit a

33 *Ibidem*, le 4 septembre 1936.

34 A. D. R. 20 312, Le maire du Tampon à Monsieur le chef du service des travaux publics à Saint-Denis, le 27 mai 1947.

35 *Ibidem*, le 26 juin 1947.

36 *Journal de l'île* du 25 février 1995.

été dignement inauguré devant un millier de spectateurs présents... Le maire de Saint-Paul a fait un rappel des guerres qui ont marqué le vingtième siècle : « Je symbolise ici la première et seconde Guerre mondiale, l'Indochine... Un moment de silence a plané dans le public ; un moment intense de souvenirs pour les familles des disparus ». Le maire poursuit : « Notre mère patrie a appelé ses enfants et les a envoyés là où la mort frappe pour défendre la liberté et le droit de vivre ». Puis le sous-préfet poursuit en ces termes : « Nous sommes devant un monument qui porte les noms de ceux qui sont morts en période de guerre. Et je dirais que la vie ne se justifie que si l'on agit. Battez-vous pour la République, la démocratie et inaugurons ainsi aujourd'hui une vie meilleure ». Un ancien combattant, non pas de 1914-1918 mais de la guerre d'Indochine – mais celui-ci aurait peut être pu s'exprimer dans un langage proche – parle ainsi :

« J'ai le cœur qui n'arrête pas de battre de plus en plus vite et des sensations fortes à chaque fois que j'entends la Marseillaise... ça me rappelle des choses... Je suis très content que maintenant on reconnaisse le travail de nos amis qui ont hélas perdu la vie dans la guerre. Cette réalisation est un grand symbole pour moi. Cela prouve que La Réunion à travers Saint-Paul n'oublie pas ses héros »³⁷.

MONUMENTS ET PATRIMOINE

Aujourd'hui les monuments aux morts de 1914-1918 font partie intégrante de notre patrimoine national. Aborder les monuments aux morts en tant que patrimoine est pour nous un moyen de rendre compte de la spécificité d'un territoire. Dans cet article notre but n'est pas de faire – comme nous l'avons vu – un quelconque inventaire des monuments aux morts de l'île de La Réunion, mais de monter avec des exemples que ceux-ci sont un élément majeur du patrimoine réunionnais et français.

« Lorsque l'on parle de patrimoine, nous pensons tous à un héritage. Il implique l'idée de quelque chose qui nous a été transmis par ceux qui nous ont précédés. Nous avons obligation de conserver le patrimoine culturel (et aussi le patrimoine naturel) pour le transmettre aux générations futures »³⁸.

37 *Ibidem*.

38 Jean Davallon, article publié dans la revue *Science Humaine* hors-série n° 36 de Mars-avril-mai 2002, sous le titre : Comment se fabrique le patrimoine ?

Dans un premier temps le monument apparaît comme un lien physique avec les êtres disparus. Aujourd'hui, avec la disparition des anciens de 14-18, ils apparaissent comme le trait d'union entre tous les citoyens : vecteurs de valeurs civiques et républicaines, ils participent au maintien de la mémoire collective. Ils nous relient à d'autres humains. Représentant toute une symbolique, célébré chaque année, visité, la dimension patrimoniale du monument est certaine. Toutefois, pour qu'elle soit pleine et effective, l'obligation de conserver ces monuments pour les transmettre aux générations futures est entreprise. A La Réunion comme ailleurs en France, les monuments n'échappent pas à cette loi. Dans un ouvrage³⁹ sur le patrimoine des communes de La Réunion, les monuments aux morts ne sont pas oubliés. Ils sont intégrés au patrimoine de l'île. Porteur d'une mémoire, les monuments aux morts de 14-18 sont intéressants en tant qu'éléments d'intégration. Ils construisent un lien profond avec la nation française.

Le premier monument aux morts de La Réunion est celui de Saint-Louis, plus exactement celui de La Rivière-Saint-Louis. Il se situe place de l'église comme grand nombre de monuments de l'île. Si la France de la guerre et de la victoire est certes républicaine et laïque, elle est aussi une France chrétienne. On ne saurait donc dissocier l'hommage rendu aux soldats d'un environnement spirituel. Ce premier monument en est l'exemple. « Ce sont des permissionnaires, de retour dans l'île en 1917 (le monument sera terminé en 1922), qui sont à l'origine de ce projet. Les premiers travaux donnent naissance à une grotte de Lourdes. Après la fin du conflit le projet initial s'amplifie »⁴⁰. Au dessus de la grotte un monument de forme pyramidale surmonté d'une croix drapée couronne l'ensemble, des plaques de marbre sont placées à la base de la croix, un autel et une sainte vierge prennent place au pied du monument. Dans ce monument s'affiche la détermination de magnifier la foi associée au patriotisme. La guerre a permis le retour d'une certaine unité nationale, tandis que la religion catholique à La Réunion comme en métropole se réconcilie avec la République.

La commune du Port prend la décision de l'édification d'un monument dès la fin de l'année 1919. Pourtant, il faut attendre la fin de l'année 1926 pour que celui-ci soit érigé, dans la cour de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc. Il semblerait que faute de moyens financiers un grand nombre de monuments aux morts prennent du retard dans leur construction.

39 *Le patrimoine des communes de La Réunion* n°974 (collection le patrimoine des communes de France), éditions Flohic, 2000, 509 p.

40 *Ibid.*, p. 302.

La commune de Saint-Louis élève en 1925 un imposant monument qui comporte des similitudes avec le monument de Saint-Denis. Une victoire ailée sculptée en marbre blanc se dresse au sommet d'un fût. A Saint-Denis le monument commémoratif de la Grande Guerre est érigé en 1923, au croisement de la rue Royale (qui devient la rue de la Victoire) et de la Compagnie des Indes.

« Une grande colonne en granit surmontée d'une victoire ailée de marbre brandissant une couronne de lauriers est posée sur un piédestal, ceinturé d'un emmarchement où obus et palmes de bronze décorent l'ensemble. Une urne, scellée dans le monument en 1941, renferme une parcelle de terre française »⁴¹.

A Saint-Joseph, Saint-Benoît, Saint-Pierre, les édifices sont également érigés dans les années 1920. On constate donc, comme en métropole, que la plupart des monuments sont bâtis peu de temps après la fin du conflit, cependant certaines communes doivent attendre, faute de moyens comme nous l'avons vu, les années trente, cinquante voire soixante pour avoir leur monument aux morts.

Les monuments aux morts servent à construire un lien entre les hommes du passé, présent et avenir. Comme le rappelait l'anthropologue Maurice Godelier : « Il ne peut y avoir de société, il ne peut y avoir d'identité qui traverse le temps et serve de socle aux individus comme aux groupes qui composent une société, s'il n'existe des points fixes, des réalités soustraites (provisoirement mais durablement) aux échanges de dons et aux échanges marchands »⁴².

CONCLUSION

Quel est l'apport de ce lieu de mémoire, où l'on célèbre les morts réunionnais de la « Grande Guerre », dans le processus d'intégration de La Réunion à l'ensemble national Français ? Important certes, mais nous ne pouvons en dire plus aujourd'hui dans l'état de nos recherches. Cependant, la guerre de 14-18 et son souvenir permettent de montrer la permanence d'un sentiment profond qui lie La Réunion à la France. Solidaires sans faille, les Réunionnais ont montré leur attachement à la métropole, dans la douleur des sacrifices de leurs enfants, qui sont

41 *Le patrimoine des communes de La Réunion, op. cit.*, p. 118.

42 M. Godelier, *L'énigme du don*, éditions Arthème/Fayard, 1996, cité par J. Davallon, *op. cit.*, p. 77.

quelque part enfants de France⁴³, même si celle-ci tarde à concrétiser son rattachement à la terre de France.

L'identité insulaire de La Réunion se mêle par sa fidélité à la France notamment en 1914-1918 et fait de cette île de France une partie intégrante de l'ensemble national français, tout en gardant ses particularismes. Les monuments aux morts sont là pour nous rappeler le souvenir de ces hommes morts pour sauver la « mère patrie ». Monuments aux morts de l'île de La Réunion, à la fois patrimoine et mémoire nationale peuvent servir de repères dans une société en mutation et dont l'avenir paraît parfois incertain. Le besoin de repère et donc de mémoire n'est nullement paralysant, au contraire : ils sont profondément porteurs d'espoirs.

ANNEXES TABLEAUX

Les contingents des colonies sur les fronts européens

Réunion	10 000
Antilles- Guyane	17 000
Saint- Pierre et Miquelon	500
Océanie	1 000
Indes	500
Dakar (quatre communes)	5 400
TOTAL	34 400

Le nombre des blessés et mutilés de la Grande Guerre à La Réunion

Plaine des Cafres	03
Plaine des Palmistes	19
Saint Philippe	03
Saint Louis	02
Saint Leu	08
Saint Pierre	13
Saint Joseph	11
Le Tampon	05
L'Entre-deux	08
Cilaos	04
Hell-Bourg	12
Le Port	10
Sainte Suzanne	17
Saint Paul	08
Saint Benoît	08
Saint Denis	08
TOTAL	139

43 ADR, 1 pers. 81, journal, « Le Peuple », 17 avril 1917 : « Lorsque le poilu nous revient en congé, sans être grand homme, n'est-il pas la gloire de la colonie qui passe crânement. C'est que bien des indignités contemplant sa noble décoration... (le poilu symbolise)... l'union d'âme de la glorieuse métropole et de sa vieille colonie ».

Pourcentages des « morts pour la France » (colonies)

	morts pour la France	soldats au front	%
Réunion	750	5950	12.60
Guadeloupe	1027	6603	15.55
Guyane/ Martinique	1136	10535	10.78 (1)
Inde	75	462	16.23
St Pierre et Miquelon	90	594	15.15
Sénégal	709	5662	12.52

% = Nombre en pourcent de morts sur le nombre de soldats incorporés dans les régiments qui combattent sur le front.

Pourcentage des morts
(réalisé par rapport au nombre de mobilisés incorporés en Métropole)

	Morts pour La Réunion	Nombres d'incorporés	%
Réunion	750	6936	10.81
Guadeloupe	1027	9151	11.22
Guyane/Martinique	1136	13544	8.39
Inde	75	786	9.54
Saint Pierre et Miquelon	90	594	15.15
Sénégal	709	7199	9.84

Pourcentage des morts par rapport à la population

	Mort pour la France	Population	%
Réunion	750	173 000	0.43
France	1 310 000	39 500 000	3.31

Les exemptions à La Réunion en 1914-1918

Insuffisance physique	327
Faiblesse générale de constitution	98
Paludisme chronique	27
Bronchite chronique	17
Troubles fonctionnels du cœur	11
Mauvaises denture	13
Sénilité	8
Infantilisme	9
Déformation rachitique	14
Hernie	4
Développement musculaire insuffisant	12
Anémie profonde	8
Incontinence urinaire	3
Atrophie de l'œil	2
Arthrite de l'épaule	1
Chétivité général	9
Débilité	11
Déformation de la colonne vertébrale	4
Ulcères infectieux des jambes	1
Tumeur des testicules	1
Fracture ancienne de la clavicule	1
Père de sept enfant (*)	7
Total	589

(*) Qui n'est pas une maladie en soi ... mais les pères de familles nombreuses sont comptabilisés avec les exemptés médicaux.

Répartition des mobilisés

Armée active	191
Réserve armée active	270
Armée territoriale	36
Réserve armée territoriale	14
Total	511

Souscription aux emprunts de guerre (en francs)

	1915	1916	1917	1918	Total
Réunion	805465	11580472,75	9870922,6	18024790,9	4 028 165,25
Martinique	476696	2422963,75	7055715,8	7805700	17 761 075,55
Guadeloupe	741752	615570	1423450	3294288,6	6 075 060,6
Guyane	1491600	426355	892554,6	900186,6	3 710 696,2
Madagascar	1654752	1694818,75	1519901,6	8188700	13 058 172,35
				Total	80 886 555,95

Nombre de souscripteurs aux différents emprunts de la défense nationale

	1915	1916	1917	1918	Moyenne par souscripteur
Réunion	71	746	427	680	19123
Martinique	/	/	/	/	(inconnu)
Guadeloupe	41	167	109	259	11889
Guyane	13	190	80	121	8078.48
Madagascar	106	524	1291	5183	5400.62

Montant de la souscription par souscripteurs (en francs)

	1915	1916	1917	1918
Réunion	11344.58	15523.42	23116.91	26507.04
Martinique	/	/	/	(inconnu)
Guadeloupe	18091.51	3686.05	13059.17	12719.26
Guyane	114738.46	2243.97	11156.93	7439.56
Madagascar	15610.87	3234.39	1177.31	1579.92

CHRONOLOGIE

- 27 Juillet 1872 : Loi sur le recrutement dans les armées qui exemptent les créoles du service militaire.
- 24 Juillet 1873 : Loi militaire organisant l'armée active, la réserve de l'armée active, l'armée territoriale et la réserve de l'armée territoriale.
- Avril 1883 : Début des opérations à Madagascar : l'escadre de l'Amiral Pierre se présente devant Nosy-Be.
- Mai 1884 : Création du bataillon des volontaires de Bourbon.
- 17 Décembre 1885 : Traité de paix à Madagascar
- 15 Juillet 1889 : Loi militaire sur le recrutement de l'armée dans les colonies. La Réunion est assimilée à la Métropole et les contingents ne font pas partie des troupes coloniales.
- 1^{er} Août 1895 : Loi militaire portant l'organisation des recrutements dans les colonies.
- Septembre 1895 : Création d'un bureau de recrutement à La Réunion.
- 6 Août 1896 : Madagascar devient une colonie française.
- 28 Septembre 1896 : Prise de fonction du général Gallieni à Madagascar en tant que commandant supérieur avec pouvoir de résident général.
- 22 Décembre 1898 : Décret fixant l'application des lois militaires à La Réunion pour le 1^{er} janvier 1899.
- 14 Janvier 1899 : Première incorporation à La Réunion.
- 8 Décembre 1902 : Le comité consultatif des colonies déclare qu'il n'y a pas lieu de prévoir une organisation défensive à La Réunion.
- 21 Mars 1905 : Loi militaire précisant que le recrutement des contingents coloniaux reste soumis à la présence de forces militaires dans les colonies.
- 1^{er} Janvier 1907 : Projet de rattachement de La Réunion à Madagascar.
- Avril 1910 : Retour des troupes à La Réunion pour maintenir l'ordre public à l'occasion des élections législatives.
- 14 Juin 1913 : Décision ordonnant la reprise du recrutement à La Réunion.
- 20 Avril 1914 : Elections législatives ; 14 morts et 300 blessés.

- 2 Août 1914 : Annonce de la mobilisation générale à Saint Denis.
 3 Août 1914 : Embarquement vers Madagascar de la compagnie d'infanterie coloniale.
 Du 7 au 10 Août 1914 : Appel des premiers mobilisés (Réservistes de l'armée active et territoriale)
 11 Août 1914 : Mise sous scellée des postes TSF des navires.
 16 Août 1914 : Embarquement des mobilisés sur le Melbourne à destination de Madagascar.
 20 Août 1914 : Annonce de la mort de Roland Garros. Il s'agit d'une fausse nouvelle.
 10 Octobre 1914 : Départ du gouverneur Duprat remplacé par le gouverneur Cor.
 Février 1915 : Mobilisation des réunionnais des classes 1914-1915.
 Début des opérations du corps expéditionnaire aux Dardanelles.
 Mars 1915 : Départ des mobilisés créoles de Madagascar vers la métropole.
 Avril 1915 : Mobilisation des réunionnais appartenant à la classe 1916.
 18 Avril 1915 : Rolland Garros est fait prisonnier.
 Mai 1915 : Arrivée des mobilisés au dépôt des isolés coloniaux de Marseille. Départ des mobilisés des classes 14-15 et 16 vers la Métropole. Débarquement des premiers combattants réunionnais aux Dardanelles (classes 1912-1913)
 17 Août 1915 : Loi Dal biez créant une commission spéciale de réforme.
 12 Décembre 1915 : Evacuation vers la Métropole des soldats créoles ayant combattu aux Dardanelles.
 Avril 1916 : Engagement des premiers mobilisés créoles sur le front.
 Mars à Juillet 1916 : Travaux de la commission spéciale de réforme à La Réunion. Mobilisation de la classe 1917.
 Février 1917 : Mise sur pied d'une compagnie de défense à La Réunion. Retour du gouverneur Duprat.
 27 Mai 1917 : Torpillage du Yarra ; 100 morts dont 7 réunionnais.
 10 Juillet 1917 : Réunion de la commission d'études de l'après-guerre.
 15 Février 1918 : Rolland Garros s'évade de la prison de Magdeburg.
 5 Octobre 1918 : Rolland Garros est tué en combat aérien au-dessus de Vouziers.
 11 Novembre 1918 : Signature de l'Armistice.
 Du 11 au 17 Novembre 1918 : Fête de la victoire à Saint Denis.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- Becker A. (1991), *Les monuments aux morts*, Mémoire de la Grande Guerre, éd. Errance.
 Combeau, Y. Fuma S., Eve P., Maestri E. (2001), *Histoire de La Réunion de la colonie à La Région*, éd. Sedes, Université de La Réunion, CRESOI.
 Le Bras H., Todd E. (1981), *L'invention de La France atlas anthropologique et politique*, Le livre de poche, Pluriel.
Le patrimoine des communes de La Réunion, (2000), n°974, éd., Flhic, 509 p.
 Nora P. (1984-1992), *Les lieux de mémoire*, 7 volumes, Gallimard.
 Krulic B. (1999), *La nation, une idée moderne*, éd. Ellipses (collection « Grands Enjeux »), 176 p.
 Pourcher Y. (1995), *Les jours de guerre : la vie des français au jour le jour 1914-1918*, éd. Pluriel, 543 p.
 Prost A. (1977), *Les Anciens Combattants et la société française, 1914-1939*, t. III : *Mentalités et idéologies*, Paris, Presse de la fondation nationale des Sciences politiques.
 Vaxelaire D., (2000), *L'histoire de la Réunion de 1848 à 2000*, éd. Orphie, tome 2, 541 p.